

# Experts-comptables Mobilisation pour la création d'entreprises pérennes

## Douze heures gratuites de conseil et d'accompagnement

**Belfort.** « Les experts-comptables ont toujours accompagné les jeunes créateurs d'entreprise, mais sans vraiment le faire savoir », explique Guy Menouillard, vice-président de l'ordre des experts-comptables de Bourgogne/Franche-Comté (610 professionnels, dont 238 en Franche-Comté).

Cet ordre a donc décidé de lancer une vaste opération intitulée « Créer - accompagner la jeune entreprise », en partenariat avec les principaux opérateurs institutionnels (conseils régionaux, chambres consulaires, Pôle Emploi, OSEO) et le secteur bancaire.


### Un rôle d'aiguilleur

Présentée aux experts-comptables du Territoire de Belfort (31 professionnels inscrits), mardi, au centre de congrès Atria de Belfort, cet-

te opération se matérialise par l'offre aux créateurs d'entreprise de douze heures gratuites de conseil et d'accompagnement. Celles-ci ponctuent les trois phases clés de la création, à savoir l'élaboration et la finalisation du projet (huit heures), la préparation à l'accomplissement des formalités (une heure) et l'accompagnement post-crédation (trois heures). Au cours de ces trois phases, « les experts-comptables auront un rôle d'aiguilleurs », précise Guy Menouillard.

Il ajoute : « Trop souvent, les créateurs ne font pas appel à nos services par peur d'avoir quelque chose à payer. Cette opération va permettre, nous l'espérons, de faire tomber cette barrière psychologique. »

**A.B.**

 Pour plus d'informations : [www.creer-accompagner.fr](http://www.creer-accompagner.fr)